

# CCIGinfo

Bulletin d'information de la  
Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève

moins  
de papiers  
plus  
d'efficacité

devillard.ch

DU COPIEUR À LA GED

devillard

## Consultations fédérales

La CCIG a répondu à deux consultations, l'une sur les travailleurs détachés, l'autre sur les voies cyclables. ► PAGE 3

## Politique du logement

Le nouvel article 4A de la LGZD s'adapte mal aux besoins du marché. ► PAGE 4

## Commerce international

Face à la pandémie, l'OMC se penche sur l'avenir du commerce international. ► PAGE 5

« LE MONDE D'APRÈS »

# L'appel de la CCIG pour la relance

La CCIG vient de rédiger un Manifeste pour la relance, adressé à une triple cible : les entreprises, les autorités politiques et la population. Les mesures fiscales et liées au développement durable y figurent en bonne place.



L'évolution de la pandémie de COVID-19 laisse à penser que le canton de Genève, sa population et ses entreprises ne sont pas près de voir la fin du tunnel. La durée de la crise sanitaire étant incertaine, il n'est pas possible de percevoir aujourd'hui l'ensemble des conséquences sur le tissu économique local. Car, si la Suisse est

\* Réduction de l'horaire de travail

statistiquement entrée en récession, tous les secteurs économiques ne sont pas frappés de la même manière. De même, comment les entreprises feront-elles face à la fin des mesures d'urgence telles que la RHT\* simplifiée ?

Forte de ses 155 ans d'existence, la CCIG s'est donné pour mission d'aider ses Membres à évoluer dans une « communauté d'inté-

rêts », d'être un relais incontournable auprès des autorités politiques pour assurer les mesures de soutien adéquates et de contribuer au redémarrage de l'économie. Pour ce faire, elle a entamé cet été une réflexion avec les chefs d'entreprise de son Comité et de son Conseil économique, les interrogeant sur les actions à mettre en œuvre pour stimuler la relance de l'économie genevoise. Le groupe

de travail a notamment bénéficié de la contribution de David Rochat, directeur général de Sofies International, et de Michel Juvet, associé Bordier et Cie.

### Les trois cibles visées par le Manifeste

Cette réflexion débouche aujourd'hui sur un triple appel que la CCIG lance aux entreprises, aux autorités et à la population dans son ensemble pour saisir la crise actuelle comme une occasion de changer et de progresser. Ses lignes d'action s'articulent autour de quatre axes : adapter le cadre législatif, accélérer sur la voie du développement durable, soutenir la formation et l'innovation, stimuler la consommation locale.

### L'appel aux entreprises

- **En matière de fonctionnement :**
  - Mettre en place de nouveaux modèles de travail, qui permettent une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée (télétravail, horaires souples).

- Valoriser l'innovation en facilitant son financement.
- Développer, dans la politique financière de l'entreprise, les investissements durables.

### • En matière de formation :

- Continuer à offrir des places d'apprentissage, aussi en période de crise.
- Développer la formation continue des employés et des cadres pour faire face aux défis du futur.

### • En matière de consommation :

- Mettre en place une politique d'achats responsables qui permet de renforcer la résilience de l'entreprise et de prendre en compte les enjeux de développement durable dans le choix des fournisseurs et des produits, notamment en favorisant les circuits courts.

### • En matière de développement durable :

- Intégrer le développement durable dans la stratégie et le fonctionnement de l'entre-

suite page 2 ►

Entreprises, appropriiez-vous  
la campagne « Nos entreprises,  
notre avenir » grâce au kit de  
visuels disponible sur le site !



www.nosentreprisesnotreavenir.ch

NOS  
ENTREPRISES  
NOTRE  
AVENIR



VINCENT SUBILIA  
Directeur général



## Budget 2021: L'Etat doit se réformer

Alors que le canton de Genève est le canton de Suisse le plus gourmand en impôts, l'Etat est resté « cigale » et n'a pas su faire de réserve en période de vaches grasses. En effet, jusqu'à la crise du coronavirus, c'était une crise des dépenses que connaissait paradoxalement la cité de Calvin alors qu'il aurait fallu entamer depuis plusieurs années des réformes structurelles pour pouvoir puiser dans les réserves en ces moments difficiles.

Le canton de Genève va, en 2020, accuser un déficit de près d'un milliard de francs en raison d'un cumul de charges importantes mais nécessaires. Les premières sont des charges démocratiquement votées en 2019, telles que la recapitalisation de la caisse de pension de l'Etat (plus de 200 millions) ou l'extension des subsides d'assurance maladie (176 millions). Les secondes sont des charges liées à la crise sanitaire. Soudaine et sévère, celle-ci aura un impact sur les dépenses de l'Etat mais aussi sur les rentrées fiscales.

C'est précisément dans le genre de situations que nous vivons maintenant, que l'on peut constater que la prospérité économique est le carburant de l'Etat. Quand l'économie va mal, l'Etat va mal. Ce n'est que grâce au dur labeur de notre tissu d'entreprises que l'Etat peut financer les prestations à la population.

Le canton de Genève a présenté, le 17 septembre dernier, un budget 2021 déficitaire de 501 millions de francs. Malgré ce déficit, ce n'est pas en cette période que la CCIG fustigera ce budget, car c'est précisément en temps de crise que les entreprises et la population ont besoin de solidarité.

On ne peut toutefois que regretter qu'aucune réforme structurelle n'ait été entreprise par le passé pour dynamiser une administration lourde, coûteuse et dont certains services devraient gagner en efficacité.

Cependant, la CCIG appelle les autorités à saisir l'occasion de cet électrochoc pour flexibiliser le fonctionnement de son administration, en accélérer, notamment, la digitalisation des services et prestations. L'Etat doit impérativement se réformer et remettre l'administration au service de ses administrés.

### ÉDITORIAL

suite de la page 1 ▶

prise, c'est-à-dire déployer de manière cohérente des solutions durables aux questions de performance économique, de ressources humaines et de gestion des impacts environnementaux.

- Développer des plans de mobilité d'entreprise qui permettent d'optimiser l'utilisation des infrastructures de transport.

#### L'appel aux autorités

- **En matière de fiscalité :**
  - Supprimer temporairement la perception de la taxe professionnelle pour les entreprises qui touchent la RHT à cause du Covid.
  - Rééquilibrer la fiscalité des personnes physiques, en particulier, en défiscalisant l'outil de travail pour les entrepreneurs.
  - Prendre en compte des aspects du développement durable dans le domaine de la fiscalité (par exemple système de déductions adapté).
- **En matière de gestion publique :**
  - Flexibiliser le fonctionnement de l'administration publique, pour assurer proactivité et réactivité, en évitant une décorrélation entre temps politique et rythme économique.
  - Accélérer la digitalisation des services de l'administration.
  - Anticiper une prochaine crise en terme d'approvisionnement pour mieux répondre aux besoins essentiels et stratégiques.
  - Assurer le fonctionnement de l'administration en cas d'une prochaine crise (plans de continuité).
- **En matière de soutien aux entreprises :**
  - Adapter les horaires d'ouverture des magasins aux besoins de la clientèle.

- Rationaliser les processus administratifs pour générer des gains d'efficacité en faveur des entrepreneurs.
- Assouplir, dans les cas de crise, certaines règles pour permettre le fonctionnement de l'entreprise (par exemple assouplir les obtentions d'autorisations de travail de nuit pour permettre de réduire le nombre de personnes simultanément sur le site).

#### En matière de développement durable :

- Renforcer le poids du développement durable et soutenir l'approvisionnement de proximité en adaptant les critères d'attribution des marchés publics dans le cadre des procédures d'achat des entités publiques et parapubliques.
- Soutenir la production et la consommation locale, par exemple en créant des marchés pour les produits locaux, en promouvant des filières vertueuses et citoyennes.

#### L'appel à la population

- Continuer à faire preuve d'empathie et de solidarité à l'égard des plus fragiles (personnes âgées, démunis, personnels de santé et travailleurs des services de base, frontaliers compris).
- Faire preuve de citoyenneté en favorisant la consommation de proximité dans les commerces locaux (à la place du tourisme d'achat).

Au-delà de cet appel, la CCIG entend aussi s'engager en tant qu'acteur économique. C'est pourquoi le manifeste se conclut par les engagements que la CCIG prend, au sein de la Maison de l'économie, pour contribuer à la reprise de l'économie locale.

La CCIG entend :

- Intensifier son soutien aux entreprises en créant de nouveaux services d'appui et de conseils, et en renforçant encore son action politique en faveur de l'économie.
- Miser sur l'innovation, en créant de nouveaux services (p.ex. une place de marché digitale).
- Militer pour un développement durable, en préparant une charte sur la durabilité, un nouveau guichet de conseil dans ce domaine et en procédant à un audit de sa propre responsabilité sociétale et environnementale.
- S'interroger sur le modèle de croissance de Genève, en préparant la publication d'une étude sur le sujet.

Naturellement, la CCIG continue et continuera à l'avenir à s'engager pour la préservation des conditions cadre indispensables à l'activité économique que sont la fiscalité, la mobilité, l'énergie et l'aménagement du territoire.

Elle continuera également à prendre position publiquement dans les votations populaires importantes pour l'économie en général et les entreprises genevoises en particulier.

Cet automne déjà, la CCIG est au front, avec les autres associations économiques, pour combattre trois initiatives populaires qui si, elles étaient acceptées, aggraveraient encore la crise que nous traversons. Il s'agit de l'initiative contre la libre circulation, de l'initiative sur le salaire minimum et de l'initiative « zéro pertes » qui demande une augmentation des impôts. ■

Pour consulter le manifeste dans son intégralité :  
<https://tinyurl.com/manifesteCCIG>

PME

Indépendants

Professions libérales



# Prêt professionnel

investissement et fonds de roulement

Banque Cantonale de Genève  
058 211 21 00

BCGE.ch

## POLITIQUE

## La CCIG répond à deux consultations

Deux consultations fédérales ont été soumises à la CCIG, qui a préparé, à l'aide des commentaires de ses Membres, une prise de position adressée aux autorités.

La première consultation concerne le projet de modification de la loi sur les travailleurs détachés (LDét) que le Conseil fédéral a présenté le 22 avril 2020. La modification proposée a comme objectif d'imposer aux employeurs étrangers qui détachent du personnel en Suisse de respecter un éventuel salaire minimum cantonal. Par ailleurs, elle permettrait à la Confédération de réglementer la retenue et la restitution des subventions fédérales en cas de défaut d'exécution ou d'exécution imparfaite des tâches par les autorités cantonales.

La CCIG soutient l'introduction d'une référence au salaire minimum dans la LDét. Il paraît en effet souhaitable que les employeurs étrangers soient tenus de respecter le

salaire minimum qu'un canton aurait décidé d'introduire sur son territoire. Ainsi, les employeurs suisses et étrangers sont mis sur un pied d'égalité. De même, il est compréhensible que les conséquences d'un défaut d'exécution soient inscrites dans la loi. Dans sa réponse à la consultation, la CCIG a néanmoins fait état de quelques réserves mineures.

### La mobilité, un enjeu essentiel

Le Département fédéral des transports, de l'énergie et de la communication a mis en consultation le 13 mai 2020 le projet de loi fédérale sur les voies cyclables.

La CCIG approuve le fait que l'autonomie des cantons est préservée

en ce qui concerne la planification des réseaux cyclables. Elle relève en revanche que la collaboration envisagée dans la planification des réseaux cyclables avec des organisations privées spécialisées défendant des intérêts sectoriels présente un risque de conflit d'intérêt.

La CCIG considère également que le droit de recours prévu à l'art. 17 devrait être étendu aux organisations spécialisées d'importance nationale défendant des intérêts dans le domaine de la circulation routière en raison de l'interdépendance des réseaux de mobilité. ■

*Pour consulter les deux prises de position complètes, voir le site de la CCIG, rubrique « Politique », « Consultations »*

## GUICHET EN LIGNE POUR LES ENTREPRISES

## La cyberadministration suisse se développe

EasyGov.swiss, le guichet en ligne pour les entreprises, a été étoffé. Il permet désormais de saisir et de publier des annonces de la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC). Celles-ci peuvent ensuite être consultées directement dans EasyGov, faire l'objet de recherches au moyen d'options de filtre intuitives et être téléchargées au format PDF.

Une deuxième amélioration concerne les dépôts de marque auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), qui sont réalisables en ligne. Les marques existantes peuvent également procéder à des changements d'adresse dans le registre via l'application.

EasyGov fait partie de la stratégie de cyberadministration suisse, qui vise à développer l'offre de presta-

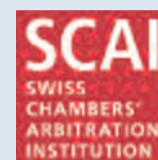
# easygov

tions électroniques des autorités. La crise du coronavirus ayant accéléré le passage au numérique de nombreuses PME, le guichet unique a connu une forte hausse depuis février 2020. ■

■ POUR PLUS D'INFORMATIONS : [www.easygov.swiss](http://www.easygov.swiss)

## LE COIN DE L'ARBITRAGE

## La Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) vogue de succès en succès



Trois associations ont décidé cet été de confier à la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) leurs propres compétences d'administrer des arbitrages et des médiations, ainsi que de nommer des arbitres et médiateurs.

Elles ont reconnu la qualité de ses services et ont suivi le consensus actuel visant à consolider et à améliorer constamment les offres en matière de résolution des litiges commerciaux. Il s'agit de l'Association pour l'Arbitrage en Matière de Baux Commerciaux (ABC) et de l'Association pour l'Arbitrage International en matière de Commerce et d'Industrie (ARICI), toutes deux basées à Genève, ainsi que de l'Institution for IT and Data Dispute Resolution (ITDR) basée à Zurich.

L'ABC et l'ITDR se concentreront à l'avenir sur l'organisation de formations et d'échanges entre professionnels de la résolution de litiges en matière de baux commerciaux et de technologies de l'information. Mais aussi sur la compilation de listes de praticiens dont les connaissances sont avérées. L'ARICI, quant à elle, continuera le processus de cessation progressive d'activité entamé il y a quelques années, tout en s'assurant que toute société en litige puisse bénéficier des services d'arbitrage et de médiation de qualité fournis par SCAI.

Ces trois associations ont suivi les exemples donnés en 2013 par la *Geneva Trade and Shipping Association* (devenue depuis STSA), l'*International Distribution Institute* (IDI) en 2017, la Bourse suisse (*Six Stock Exchange*) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) en 2019. Nul doute que ces consolidations et soutiens répétés permettront à SCAI de continuer à fournir ses services de résolution de litige extrajudiciaire à un nombre croissant des sociétés locales et internationales. Avec la reconnaissance fin juillet du service d'ombudsman/organe de médiation pour les prestataires de services financiers, et leurs clients, par le Département fédéral des finances (voir CCIGinfo no 87 – septembre 2020), SCAI vole de succès en succès. L'économie suisse en sera la première bénéficiaire, la pérennité des sociétés dépendant de leur capacité non seulement d'innover, mais aussi de gérer leurs inévitables litiges.

## La place de marché de la CCIG



Activez votre carte de Membre et accédez à une place de marché virtuelle et à ses offres préférentielles!

Voir les offres sur : [www.ccig.ch/Membres/Communaute](http://www.ccig.ch/Membres/Communaute)

## ESPACE TOURBILLON

PÉPINIÈRE INDUSTRIELLE SUR UNE GARE LOGISTIQUE

### À VENDRE OU À LOUER À PLAN-LES-OUATES,

- \_ Livraison dès automne 2020
- \_ Pleine propriété pour les acquéreurs
- \_ 95'000 m<sup>2</sup> de surfaces utiles divisibles de 200 à 20'000 m<sup>2</sup>



- \_ Dédié à l'industrie, à l'artisanat, aux laboratoires, aux entreprises technologiques et aux services
- \_ Possibilité d'acheter un bâtiment entier

SWISS PRIME SITE  
Immobilier

## POLITIQUE DU LOGEMENT

# Les quotas ne créent pas de logements

## Le résumé des épisodes précédents

En 2006, un vaste accord sur le logement – dont la CCIG était l'une des parties prenantes – était conclu. L'un de ses objectifs était d'atteindre un ratio de 20 % de logements d'utilité publique (LUP) dans le canton. En avril 2017, le Conseil d'Etat proposait une modification de la répartition des catégories de logements pouvant être construits en zone de développement (voir CCIGinfo no 4 - 2018). Selon ce projet de loi, devaient être désormais construits un tiers de LUP, un tiers de logements destinés à la classe moyenne/HM<sup>1</sup>, dont la moitié réalisés par des maîtres d'ouvrage publics (MOUP), le solde pouvant être dévolu à de la PPE. À l'été 2019, le Grand Conseil refuse cette proposition et adopte une loi maintenant la répartition dans son état antérieur, qui se caractérisait par l'obligation de réaliser une proportion déterminée de HM ou de LUP (ou, à défaut, de vendre à la collectivité publique 25 % du périmètre), le solde étant au libre choix de l'opérateur. À noter que la proportion de HM variait selon que la zone de fond était une zone villa ou agricole.

Finalement, le 26 février 2020, le Conseil d'Etat valide l'aboutissement d'une demande de référendum cantonal contre cette loi<sup>2</sup>. En attendant que le peuple se prononce sur cet objet et prenant acte que l'article correspondant de la loi générale sur les zones de développement (LGZD) n'est plus en force au regard de l'effet suspensif dudit référendum, l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) arrête une nouvelle pratique administrative, applicable dès le 28 février 2020, concernant les catégories de logements à respecter en zone de développement. La nouvelle pratique reprend la répartition figurant dans le projet de loi (voir supra), soit un tiers du programme au moins pour des LUP, un tiers au minimum du programme pour des logements locatifs non subventionnés destinés à « la classe moyenne » et le solde du programme de logement laissé au libre choix de celui qui le réalise (propriété par étage ou locatif).

<sup>1</sup> Habitations mixtes. <sup>2</sup> Loi modifiant la Loi générale sur les zones de développement (LGZD) (L 1 35 – 12477).

À la fin du mois d'août le Département du territoire a annoncé être parvenu à un accord avec les partis représentés au Grand Conseil, accord validé par un vote du Parlement cantonal deux jours plus tard. La nouvelle répartition fixe les proportions suivantes: un tiers de logements d'utilité publique (LUP), dont au moins la moitié en HBM, un tiers consacré à des

locatifs destinés à la classe moyenne. Le dernier tiers sera laissé au libre choix des promoteurs. La PPE devra constituer au minimum 20 % du programme. En réalité, cette loi reprend la pratique administrative introduite par l'Etat en février 2020 (voir encadré), à deux aspects près: le minimum de 20 % pour la PPE et un ratio minimum de 16.5 % pour le HBM.

Si l'on compare le poids de la PPE au pourcentage possible précédemment – de 50 à 70 % selon la zone de fond – cette proportion en dit assez long sur la place qui est faite à la propriété privée dans la planification du territoire...

Ainsi, en 13 mois, le logement aura connu trois régimes différents et de nombreux observateurs s'accordent à dire que l'incertitude sur le

devenir du fameux article 4A LGZD est maintenant levé. Mais la question est: la situation du logement à Genève s'en trouve-t-elle vraiment améliorée pour autant ?

Pour tous les acteurs économiques, la prévisibilité est un facteur important et celle qui est instaurée par la nouvelle loi n'est pas négligeable. Comme le relève Philippe Angelozzi, secrétaire général de l'Association des promoteurs et constructeurs genevois (APCG), « le texte de loi comporte plusieurs fois l'expression [en principe]. On peut en déduire une volonté de souplesse dans l'application. Malgré cela, ce système de quotas nous paraît trop rigide et tout sera fait sous le régime de la dérogation ! »

### Le besoin réel de la population: la grande inconnue

Ainsi que la CCIG – tout comme d'autres associations économiques – l'a relevé plusieurs fois, notamment lorsqu'elle a été auditionnée, en 2018 et 2019, par la Commission du logement du Grand Conseil, une des pierres d'achoppement dans ce débat réside dans la définition et la quantification des besoins de la population en matière de logement. Et ici, le bât blesse car le canton manque cruellement de données fiables.

Une étude, réalisée en 2015, a servi de base à la loi retoquée l'an dernier par le Parlement mais qui constitue les trois quarts de la loi actuelle. Mais celle-ci, de l'aveu même de son auteur, est fondée sur de nombreuses hypothèses de travail, qui engendrent des biais considérables (échantillon faible, données fédérales, transposition aux ménages genevois, etc.).

Dans son « examen sommaire » de mai 2020, la Cour des comptes arrive à la même conclusion: « Si les résultats constituent certes une base indicative intéressante, la Cour constate toutefois qu'ils n'en demeurent pas moins insuffisants pour informer précisément la politique en matière de logements d'utilité publique et pouvoir évaluer rigoureusement sa pertinence. (...) Les conditions ne sont pas réunies pour permettre aux autorités cantonales de mener une politique de

LUP pertinente et efficace, répondant à la fois aux objectifs quantitatifs et qualitatifs que le législateur s'est fixé à l'époque ».

### Insuffisance de PPE... et ses conséquences

Indéniablement, la PPE répond au besoin d'une partie de la population: son taux de « vacance » sur la période 2001 à 2017 est de 0,35 %. Les observations faites de manière régulière sur les dernières commercialisations de PPE montrent qu'en moyenne plus de 10 dossiers solvables sont déposés par logement PPE contrôlé mis en vente.

Pour Christophe Aumeunier, secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière, « le Covid accentue encore la demande pour de la PPE. Or, le prix moyen d'un appartement de 5 pièces en zone de développement est de 630 000 francs, ce qui est abordable pour la classe moyenne. Cette catégorie de la population dispose de fonds propres, mais ce sont les objets qui manquent ! ».

Alors que l'esthétique des nouvelles réalisations immobilières est régulièrement critiquée par les citoyens, souvent à raison, la détermination a priori de volumes attribués aux différentes catégories de logement va rendre l'équilibre financier encore plus difficile à trouver, sauf à réaliser des barres à la soviétique – ce que, précisément, personne n'est prêt à accepter – ou à augmenter le prix de la PPE, la rendant ainsi plus difficile d'accès aux classes moyennes qui sont justement celles qui pourraient accéder à la propriété de leur logement.

La construction de bâtiments de grande hauteur pourrait être la clé permettant de résoudre la difficile équation posée par l'Etat avec l'imposition de ces quotas rigides. Des bâtiments hauts « économisent » du sol, permettent aux plans financiers de tourner et, partant, favorisent l'ajout d'équipements qualitatifs. ■

Une version complétée de ce texte se trouve sur le site de la CCIG, à la page [www.ccig.ch/blog](http://www.ccig.ch/blog)



## COMMERCE INTERNATIONAL

# L'OMC doit se transformer, mais les Etats aussi

Invités lors d'un séminaire à la CCIG, Victor Do Prado, directeur du Comité des négociations commerciales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et Crispin Conroy, observateur permanent de la Chambre de commerce internationale (ICC) auprès des Nations Unies à Genève, ont donné leurs pistes de réflexion pour faire face à la pandémie actuelle.



De gauche à droite, Vincent Subilia, directeur général de la CCIG; Victor Do Prado, directeur du Comité des négociations commerciales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et Crispin Conroy, observateur permanent de la Chambre de commerce internationale (ICC) auprès des Nations Unies à Genève.

« La crise du Covid-19 a donné un gros coup de frein au commerce international, ce qui nous pousse à réfléchir à l'avenir », a lancé Victor Do Prado. Son premier constat est d'ordre géopolitique: « L'Histoire s'est accélérée et les tendances actuelles se sont exacerbées ». Le monde est l'otage des relations entre la Chine et les Etats-Unis. Dès lors, quelle place pour l'Europe? D'aucuns estiment qu'elle ne joue pas dans la même ligue. Ce n'est toutefois pas l'avis de Victor Do Prado.

## Le retour de l'Etat-nation

En tout état de cause, on assiste à davantage de fragmentation, à davantage de concurrence, ainsi qu'en témoigne la course au vaccin anti-coronavirus, devenu un enjeu

géopolitique. Dans celle-ci, l'Etat-nation, l'Etat « westphalien » des politologues, est l'acteur principal des relations internationales. La technologie, par exemple la 5G, devient également un défi majeur.

Il est aujourd'hui difficile d'imaginer l'avenir des relations internationales. « Qui seront les grands leaders du multilatéralisme de demain? » se demande Victor Do Prado. Pour Shinzo Abe, par exemple, qui vient d'annoncer sa démission de son poste de premier ministre du Japon, un monde divisé en blocs n'était pas viable.

## Le mythe de l'autosuffisance

La crise sanitaire a provoqué la modification de nombreuses

chaînes d'approvisionnement. La stratégie des entreprises devient plus régionale, pour autant que les entreprises puissent encore en élaborer. L'OMC envisage une chute du commerce mondial en 2021 de l'ordre de 13 à 30%. L'amplitude de la fourchette reflète l'incertitude dans laquelle se trouvent tous les acteurs concernés.

Si de nombreuses entreprises déploient des plans afin de ne plus dépendre uniquement de l'Asie pour leur approvisionnement, « je me fais du souci quand j'entends parler d'autosuffisance ou d'autonomie stratégique », relève Victor Do Prado. « Des pays comme l'Egypte, le Yémen, la Jordanie ou le Japon ne survivent pas sans commerce international. Éventuellement le Brésil, et encore... ». À la longue liste des pays qui vivent du commerce international, on doit évidemment ajouter la Suisse.

Second orateur, Crispin Conroy est l'observateur permanent de la Chambre de commerce internationale (ICC) auprès des Nations Unies à Genève. Son bureau se situe d'ailleurs à la Maison de l'Economie. Créé il y a plus de 100 ans, ICC tente de conserver l'esprit des débuts, à savoir être un « marchand » de paix, et tente aujourd'hui de préserver un système multilatéral de libre-échange.

« Nous demandons aux gouvernements que les candidats au poste de directeur général de l'OMC soient évalués en tenant compte de trois critères essentiels, explique Crispin Conroy. À savoir suivre une stratégie renforçant le rôle de l'OMC par une politique commerciale efficace face à la Covid-19, demander aux Etats leur programme pour renforcer la confiance dans l'OMC et développer une

vision sur un renouvellement global de l'OMC. » Et de citer, parmi les actions à mener d'urgence, la conclusion d'un accord ambitieux sur le commerce électronique et de négociations sur l'élimination des subventions néfastes à la pêche. « L'OMC doit se montrer pertinente à la fois pour les économies modernes et pour les entreprises, utilisatrices finales du système », conclut-il. ■

## La réforme de l'OMC

Depuis plusieurs années, l'OMC a déjà modifié son rôle : alors que c'est elle qui fixait initialement les règles du jeu, elle fonctionne désormais plutôt comme un mécanisme de règlement des différends. Mais le système est actuellement boiteux. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre et la démission de Roberto Azevêdo, l'institution basée à Genève se cherche un nouveau directeur général, une période transitoire qui durera plusieurs semaines. Chacun des huit candidats a sa vision des réponses aux grandes questions qui se posent à l'OMC :

- Comment définir aujourd'hui un pays en développement ?
- Quels sont les pays qui appliquent l'économie de marché ?
- Comment définir la transparence des subventions (par exemple quand une banque d'Etat subventionne, s'agit-il d'une aide étatique ?).

Les pays en développement continueront sans doute à bénéficier d'un traitement spécial au sein de l'OMC. Mais l'organisme devra montrer sa raison d'être auprès des Etats, des consommateurs et des entreprises. Ces dernières ont un rôle déterminant à jouer sur cet échiquier. « Genève doit continuer à construire des ponts entre tous », conclut Victor Do Prado.



**Retrouvez  
l'envie  
de voyager**

Envolez-vous pour une escapade spontanée.

f t in @

[www.gva.ch/reprise](http://www.gva.ch/reprise)

**GENÈVE**  
AÉROPORT

## INDUSTRIE

# Une association dédiée au secteur secondaire genevois

Depuis janvier 2020, cinq entités économiques dont la CCIG ont allié leurs forces au sein de l'association Industrie-Genève afin de fédérer une action commune.

Co-financée par la CCIG, l'Union Industrielle Genevoise (UIG), l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et Alp Ict (plateforme des TIC), cette structure a pour but de contribuer à développer une image commune et positive du tissu industriel genevois. Elle valorise ce tissu, son

esprit d'innovation, sa diversité et sa proximité avec les milieux de la recherche. Enfin, par la promotion des métiers de l'industrie genevoises auprès des jeunes et du grand public, elle favorise la relève.

Pour ce faire, l'association finance la diffusion d'émissions thématiques mensuelles sur Léman Bleu (voir ci-contre) et communique sur les réseaux sociaux ainsi que via un site internet dédié : [industrie-geneve.ch](http://industrie-geneve.ch). Elle organise également divers événements communs. L'association est actuellement présidée par Alexandra Rys, directrice Communication de la CCIG.

## Luxe et durabilité : des concepts compatibles

Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera début octobre sur Léman Bleu sa 16<sup>e</sup> émission, qui parlera de la « durabilité dans le luxe ». Elle comprendra l'interview en plateau de Nadia Khattab, cofondatrice de la Garde-Robe. Dans le reportage, on entendra également Jean-François de Saussure, CEO de Caran d'Ache, et Alexandre Vacher, CEO du Laboratoire Sintyl SA. ■

**INDUSTRIE-GENÈVE.CH**  
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 15<sup>e</sup> émission du « Monde de demain », qui porte sur la mobilité du futur, cliquez sur : <https://tinyurl.com/lemondededemain15>



GENÈVE | VAUD | FRIBOURG | VALAIS | LYON

**SKYNIIGHT**

EVEILLE VOS SENS DEPUIS PLUS DE 30 ANS



ÉCLAIRAGE



SONORISATION



VIDÉO



SCÈNE



STRUCTURE

**PRESTATIONS AUDIOVISUELLES COMPLÈTES**  
CONFÉRENCES ET CONGRÈS  
SOIRÉES DE GALA OU D'ENTREPRISES  
EXPOSITIONS ET SALONS  
CÉRÉMONIES ET SPECTACLES  
LANCEMENT DE PRODUITS ET INAUGURATIONS



SKYNIIGHT SA  
RUE DES SABLIERES 14  
1242 SATIGNY, SUISSE  
+41 22 555 07 10

[WWW.SKYNIIGHT.COM](http://WWW.SKYNIIGHT.COM)

## CCIG

# La CCIG et Radio Lac toujours sur la même longueur d'onde

La CCIG a repris en présentiel ses émissions radio filmées sur Radio Lac le jeudi. Malgré le semi-confinement, il n'y a d'ailleurs pas eu d'interruption de leur programmation.

Instaurées en début d'année, les émissions radio filmées sur Radio Lac **Parlons économie** ont repris dans les studios, le jeudi entre 14h et 15h. En tout, 43 émissions de 20 minutes, animées actuellement par Benjamin Smadja, sont prévues en 2020. Elles se composent de quatre blocs distincts : le premier, **Trois minutes pour comprendre**, apporte un éclairage pédagogique sur l'actualité économique locale ; la

seconde partie, **Genève bouge pour la planète**, donne la parole à un entrepreneur appliquant des principes de développement durable en mettant en avant ses meilleures pratiques ; le troisième volet, **Genève innove**, permet à un entrepreneur ou spécialiste de s'exprimer sur une innovation qu'il soutient ; une dernière partie pratique, le **Focus**, met l'accent sur un événement ou une prestation délivré par la CCIG.

Les podcasts de ces émissions peuvent être retrouvés sur le site de la CCIG, à l'adresse [www.ccig.ch/Medias/Podcasts](http://www.ccig.ch/Medias/Podcasts), ainsi que sur celui de Radio Lac et sur Spotify. ■



LE CERCLE  
DE LA CHAMBRE

## Un espace privilégié pour les Membres

Afin de favoriser le développement de liens entre les dirigeants d'entreprises Membres, la CCIG a mis sur pied une nouvelle prestation : le Cercle de la Chambre.

Destiné aux dirigeants d'entreprises et aux membres de direction de grandes sociétés, ce Cercle propose un lieu d'échanges, de collaboration, d'apprentissage et de réseautage à haut niveau, dans un cadre privilégié (salon Beaulacre au 4<sup>e</sup> étage de la Maison de l'économie, nouvellement rénové).

Il est présidé par Miles Hopwood, CEO du Groupe Integraal, accompagné de deux membres du Conseil économique de la CCIG : Christophe Barman, fondateur de Loyco, et Valérie Pictet-Benoit, directrice de Fidepar ; Vincent Subilia complète le comité de gestion du Cercle.

L'expérience professionnelle, les valeurs humanistes, le goût pour le progrès individuel et collectif constituent les critères de recrutement. Afin d'enrichir l'expérience des membres du Cercle, la diversité des parcours de chacun est valorisée. Le Cercle réunit ses membres à intervalle régulier à la faveur d'un programme riche en rencontres instructives et innovantes (voire insolites), à haut niveau ; son lancement a eu lieu le 24 septembre, dans le nouvel espace de co-working « Quartier des banques » du restaurant Monsieur Bouillon, par un riche échange avec Patrick Odier consacré au développement durable en entreprise.

Les personnes intéressées à faire partie du Cercle de la Chambre sont priées de s'adresser à Natacha Gouais, tél. 022 819 91 11, email : [n.gouais@ccig.ch](mailto:n.gouais@ccig.ch).

La CCIG est désormais  
aussi sur Instagram

[cci\\_geneve](https://www.instagram.com/ci_geneve)



## PARTENAIRE

# Vidéo storytelling et teaser : la montée en puissance de la communication narrative pour entreprises

Nous avons tous une histoire à raconter. Nous construisons nos vies sur des histoires. Quelle est la vôtre ? Votre entreprise, votre marque, vos produits ou vos services ont des histoires uniques. Partagez-les avec votre public ! Nous sommes convaincus que la vidéo storytelling et le teaser peuvent exprimer vos messages avec conviction et émotion, et toucher par conséquent vos clients et prospects avec une force de frappe originale et à forte valeur concurrentielle.



Philippe Perakis, directeur, producteur et réalisateur de BEVISIBLE, en tournage storytelling pour un vigneron suisse.

## Capturez l'attention de vos groupes cibles

Séduire vos groupes cibles et créer des liens forts avec eux ? C'est possible grâce à la vidéo storytelling et au teaser. Chez BEVISIBLE, nous réalisons l'histoire que vous souhaitez raconter à vos clients et prospects. Grâce à un scénario original soutenu par de forts visuels, nous donnons vie à un univers inhabituel et captivant. Au travers du récit, le spectateur découvre le caractère singulier de votre marque, de votre produit ou de votre entreprise. Vous tissez avec votre public un vrai lien de proximité, et ajoutez à vos affaires une dimension humaine et authentique.

## La vidéo teaser pour vos campagnes sur les réseaux sociaux

Attirer l'attention de l'internaute en une fraction de seconde ? C'est facile avec un visuel puissant. Vos groupes cibles surfent de manière effrénée sur le web, réseaux sociaux inclus. Certains d'entre eux n'utilisent que leur téléphone mobile, ce qui raccourcit encore le temps de concentration ! La solution ? Donnez-leur

une « fast-vidéo », simple et rapide à digérer. Avec quelques messages percutants transmis en moins de trente secondes, vous suscitez l'intérêt des internautes pour votre entreprise, vos produits ou vos services.

## Comme Aristote, construisez un storytelling en trois actes

C'est Aristote, considéré comme le père de la narration scénaristique, qui a posé les bases de toute dramaturgie, et par conséquent, de tout storytelling. Pour lui, un bon récit se compose de trois grands moments distincts, de trois actes : le démarrage, la confrontation et la résolution. Le premier acte présente les caractères, le deuxième acte révèle le conflit ou le problème, tandis que le dernier acte apporte la solution. De prime abord, créer une vidéo storytelling semble assez simple. Pourtant, pensez à une recette de cuisine : ce n'est jamais le livre qui rend le plat savoureux et exceptionnel, mais bel et bien le chef et son équipe qui le préparent et le mijotent avec expérience, compétence et créativité.

## Une vidéo storytelling visualisée jusqu'à la fin

La curiosité constitue l'une des plus grandes forces motrices de l'être humain. La vidéo storytelling stimule cette curiosité dès les premières cinq à dix secondes. Visuellement et narrativement, l'auditeur est emporté vers l'énigme, puis le problème ou le conflit et enfin, vers la résolution. Combien d'entre nous vont regarder jusqu'au bout pour connaître le dénouement ? Imaginez un instant qu'une histoire bien narrée conduise à la résolution du conflit ou du problème de votre prospect ou de votre client !

## Le storytelling, l'art de vendre sans rien vendre

Tout le monde le sait (ou presque) : réseauter dans un but éventuel de conclure des affaires requiert une condition sine qua non, celle de ne pas passer pour un vendeur. Tout l'art consiste dès lors à accrocher l'attention de son interlocuteur, à éveiller sa curiosité et à établir une première base de confiance. Produire une campagne vidéo fait appel à cette même condition. Une vidéo storytelling remplit cette exigence, car sans rien vendre, elle devient votre meilleure ambassadrice. Elle transmet vos valeurs et votre identité par des messages puissants, et des émotions auxquelles

nous pouvons tous nous identifier. Cette communication narrative vidéo est une arme redoutable pour la visibilité et l'unicité de votre entreprise !

## Notre objectif, marquer les esprits de vos prospects et clients

Notre ambition, c'est de réaliser pour votre entreprise un storytelling atemporel, authentique, puissant et inoubliable. Pour atteindre avec succès cet objectif et proposer à nos clients l'excellence, BEVISIBLE collabore dans ses projets de vidéo storytelling avec l'agence LES LETTRES D'OR, spécialisée dans l'expression écrite et orale des entreprises, le storytelling et la scénarisation. Cette

coopération allie deux forces créatrices et complémentaires, et elle offre à tout mandant un résultat qui reste gravé dans les esprits. ■



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

[www.bevisible.swiss](http://www.bevisible.swiss)  
[www.leslettresdor.ch](http://www.leslettresdor.ch)

## La banque digitalisée: contributeur majeur du succès de l'entreprise

A l'ère du tout numérique, les PME et les grandes entreprises doivent s'appuyer sur des solutions digitales simples et sûres. Un accompagnement assuré par la BCGE qui conjugue services numériques et conseil personnalisé.

**Afin d'optimiser la gestion des flux financiers de chaque entreprise, la BCGE offre, aux professionnels, un large éventail d'outils digitaux. Des solutions qui se distinguent à la fois par leur simplicité et leurs performances.**

### Effectuer ses opérations bancaires au quotidien

En fonction des flux de trésorerie de chaque entreprise, la BCGE met à disposition deux plateformes dédiées aux opérations de paiement. La première, **Netbanking** ainsi que son application **Mobile Netbanking**, permettent de consulter les comptes, éditer les relevés, saisir les ordres de paiements individuellement et importer des fichiers de paiement (factures, salaires) à valider selon un mode de signature prédéfini. Elle permet également de télécharger des fichiers d'encaissements pour une réconciliation comptable optimale. De plus, grâce à un accès intégré au **trading online 1816**, les entreprises peuvent placer leurs excédents de liquidités en totale autonomie. La seconde plateforme, **Business link**, permet une connexion directe et simple depuis le logiciel comptable. La gestion de la trésorerie se fait depuis le progiciel de la société qui génère et intègre des fichiers pour tous les types d'opérations. C'est une solution performante pour l'échange de données financières hautement sécurisées répondant aux normes internationales du protocole de communication EBICS<sup>1</sup>.

### Gérer ses encaissements en ligne ou en différé, sur son point de vente

En ce qui concerne les solutions d'encaissement, la BCGE accompagne ses clients professionnels dans l'équipement en terminaux de paiement, notamment avec **TWINT**.



Des solutions e-commerce visant l'acceptation des paiements par cartes de crédit dans les boutiques en ligne ou la facturation directe via **eBill** sont également proposées. Dernière-née, la QR-facture améliore la fiabilité et le traitement des paiements grâce à un Swiss QR-code qui agrège toutes les informations relatives au paiement. L'émission et le traitement des factures sont faciles et sécurisés.

### Opérer sur le marché des changes directement en ligne

Pour les entreprises actives à l'international, la plateforme **FORXCHANGE** offre un accès au marché interbancaire des changes en temps réel. Cette plateforme, simple d'utilisation, est modulable en fonction des besoins de l'entreprise. Elle permet d'obtenir des conditions très compétitives en termes de cours de change.

### Demandes de crédits en ligne

Le site **bcge.ch** permet d'adresser une demande en ligne pour un besoin de crédit d'investissement ou de fonds de roulement avec le **Prêt professionnel**, jusqu'à

hauteur de CHF 150'000. Un préavis d'acceptation est transmis sous 24 heures. Un simulateur permet également d'évaluer les charges du crédit, tout comme pour un besoin de **Leasing**.

Afin que la digitalisation soit synonyme d'efficacité et non de complexité, la BCGE s'est dotée d'un pôle d'expertise dédié à l'accompagnement des professionnels dans ce domaine. Un entretien avec les spécialistes du **Centre e-Solutions Entreprises** permet de construire un cockpit de conduite financière et comptable hautement performant.

### Plus d'informations ?

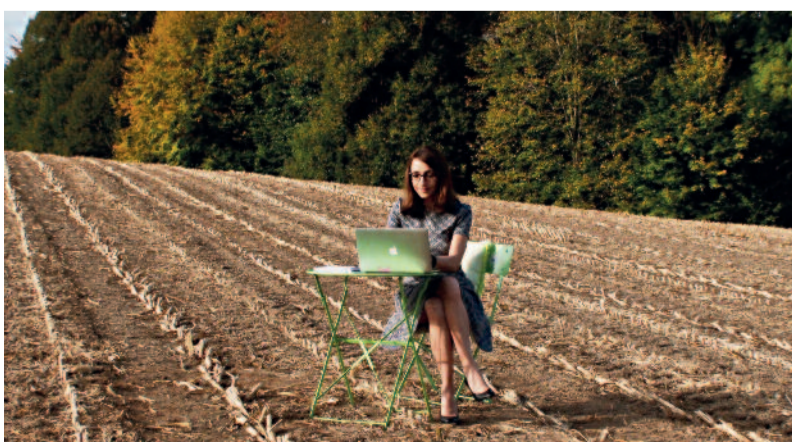
☎ 022 809 33 31  
(du lun. au ven. de 7h30 à 19h30 et sam. de 9h00 à 16h00)

[esolutions@bcge.ch](mailto:esolutions@bcge.ch)

[bcge.ch/solutions-en-ligne-entreprises](http://bcge.ch/solutions-en-ligne-entreprises)



Aux côtés des entrepreneurs



Rosita Oppizzi, directrice artistique et scénariste de LES LETTRES D'OR. En pleine inspiration pour le prochain scénario de BEVISIBLE.

<sup>1</sup> Electronic Banking Internet Communication Standard.

AGENDA

**RÉSEAUTAGE**

**7h30 de la Chambre**  
Jeudi 29 octobre 2020 de 7h30 à 9h30

**17h30 de la Chambre**  
Mardi 24 novembre 2020 de 17h30 à 19h30

à la CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)

Mercredi 18 novembre 2020 de 8h45 à 11h45  
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

**Formation Export : Carnets ATA**

Document douanier international, le carnet ATA permet d'importer temporairement des marchandises sans payer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane.

Les carnets ATA sont délivrés et acceptés dans la plupart des pays du monde. La CCIG, qui délivre près de 3000 carnets ATA par an, organise ce séminaire à l'intention des personnes désireuses d'apprendre à établir un carnet ATA.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)

Mercredi 25 novembre 2020  
Campus Biotech

**Evénement économique**

Les Membres et les invités recevront une invitation par voie électronique.

Save the date

**PARTENAIRES**

PLATINE

**SKYNIIGHT**

OR

**BCGE** **Groupe Mutuel**  
Assurances  
Versicherungen  
Assicurazioni

**CGNI** **TGV Lyria** **GONET** **175**  
BANQUIERS 1845 2020

ARGENT

**m3 GROUPE** **devillard** **swisscom**

**école-club** **MEDIAONE** **BeVisible**  
CONTACT  
GLOBAL REACH, LOCAL TOUCH  
SWISS

BRONZE

**Allianz** **PROTECTAS** **PSS** **BDO** **eu Business School**  
IT solutions SA

**easyJet** **P&G** **SWISS RISK CARE** **integral** **BALESTRAFIC**  
Our independence • Your best insurance

**JTI** **fert** **florimont** **SIG** **TPB**  
SINCE 1871

CAMPAGNE DE VALORISATION DES ENTREPRISES

Nos entreprises, notre avenir : à vous de jouer !



Pour que les entreprises puissent s'approprier cette campagne et sensibiliser leurs publics à ses buts (valoriser les entreprises genevoises, montrer la diversité du tissu économique et son rôle capital dans la société), la CCIG propose un kit de visuels téléchargeables sur le site de la campagne, [nosentreprisesnotreavenir.ch](http://nosentreprisesnotreavenir.ch).

Les intéressés y trouveront la déclinaison du logo de la campagne en diverses couleurs, qu'ils pourront utiliser pour leur propre communication, par exemple en pied d'un courriel. Ces visuels « Nos entreprises, votre avenir », « Mon entre-

prise, votre avenir » et « Mon entreprise, notre avenir » peuvent aussi être apposés sur des objets promotionnels proposés par Apec Diffusion, prestataire officiel de la campagne. ■



IMPRESSUM

**CCIGinfo**  
Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG.  
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

**Responsable d'édition:**  
Alexandra Rys

**Rédaction:**  
Karin Byland, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Nathalie Hardyn, Caroline Ming, Alexandra Rys, Erik Simonin

**Publicité:**  
HP media SA, tél. 022 786 70 00

**Conception:** ROSS graphic design

**Impression:** Atar Roto Presse SA, Satigny

**Informations:**  
[publications@ccig.ch](mailto:publications@ccig.ch)

**CCIG**  
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale  
Case postale 5039 - 1211 Genève 11  
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00

**FSC** **MIXTE**  
Papier issu de sources responsables  
www.fsc.org FSC® C154575

**myclimate**  
neutral  
emissions | myclimate.org

**GeniLac** une innovation énergétique majeure et durable pour Genève

Une solution thermique innovante 100% renouvelable qui utilise l'eau du lac Léman pour rafraîchir et chauffer les bâtiments raccordés

**80%**  
d'émissions de CO<sub>2</sub> en moins pour le système de chauffage

**80%**  
d'électricité en moins pour le système de rafraîchissement

Découvrez les bâtiments raccordés en images: [bit.ly/video-genilac](http://bit.ly/video-genilac)

**SIG**